

# CONSIGNES DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE 28 MARS 2018



**TRIER  
COLLECTER  
VALORISER**  
un service public  
au quotidien

Les encombrants,  
**Ceci est un encombrant**  
→ Ce que je mets sur le trottoir :

**oui**

Sommiers  
matelas  
meubles  
vieilles ferrailles  
(ustensiles ménagers au rebut)  
moquette  
planches  
PVC (résidus du bricolage familial)  
Ces objets sont détruits par la benne.

**Où et quand  
les déposer ?**  
Sur le trottoir,  
en bordure de voie,  
la veille au soir de la collecte.  
Respecter impérativement  
les jours des encombrants.

**LES INTERDITS !**

**ATTENTION PAS PLUS DE 1.5 m<sup>3</sup> PAR FOYER sinon AUCUN RAMASSAGE !**

Suite à l'augmentation régulière du volume d'encombrants, le prestataire de collecte fait savoir qu'il respectera dorénavant strictement les termes du contrat à savoir, par adresse: 1.5 m<sup>3</sup>, une longueur de 2 m pour les objets rigides, 2 m pour les objets souples et un poids de 70 kg maximum.